

STATISTIQUES GENERALES ET REPERES DE GESTION

I . STATISTIQUES AU NIVEAU DES ELEVES

	2013	2010
72,4%	des élèves de maternelle sont pris en charge par la commune siège	72,5%
72,6%	des élèves de primaire sont pris en charge par la commune siège	75,1%
72,6%	des élèves sont pris en charge par la commune siège	74,1%

Effet combiné ou non des élèves "hors commune" et de la non prise en charge des maternelles

II . STATISTIQUES AU NIVEAU DES ECOLES

	2013	2010
92,9%	des écoles ont un forfait pour les élèves de maternelle	92,0%
23,9%	des écoles ont deux forfaits : un montant pour la maternelle, un pour le primaire.	20,4%
69,0%	des écoles ont un forfait unique pour la maternelle et le primaire.	69,0%
7,1%	des écoles ont un forfait uniquement pour les élèves du primaire.	8,0%
8,0%	des écoles ont une prise en charge intégrale de tous leurs élèves.	26,5%

Accord de la mairie lors du passage sous CA

Pas d'accord de la mairie lors du passage sous CA

III . STATISTIQUES AU NIVEAU DU MONTANT GLOBAL

Montant de la ressource publique par élève comprise entre	Nombre d'écoles
Inférieur à 200 €	14
201 € et 300 €	16
301 € et 400 €	17
401 € et 500 €	33
501 € et 600 €	13
601 € et 700 €	13
supérieur à 700 €	7

Les chiffres sont obtenus en divisant le montant total de la somme reçue par le nombre total d'élèves de l'école

1) Ecoles sous contrat simple : En divisant le montant total de la (ou des) subvention (s) reçues par le nombre total des élèves de l'école, on obtient le montant moyen de la subvention par élève.

Chaque école sous CS peut ainsi situer son niveau de ressource publique et le comparer à celui des écoles sous contrat d'association.

2) Couvrir les besoins : L'essentiel est d'avoir une enveloppe suffisante pour financer les besoins de fonctionnement.